

Procès-verbal de la 32ème Assemblée générale du 20 mars 2026 à 19h.00
Caveau le Château à Corsier s/Vevey

Présidence : M. Sébastien Auger
Présents : 26 membres dont 5 membres du Comité (liste ci-jointe)
Excusés : MM Maïkoff Pierre-Alain, Monachon Pierre, Morel Jean-François, Pulfer Marc, Riccardi Philippe, Steiner Jean-Claude

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et propos de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2025
3. Rapports
 - 3.1 Comité
 - 3.2 Site internet – www.snpi.ch
 - 3.3 Régates
 - 3.4 Sortie annuelle du club
 - 3.5 Clubhouse
 - 3.6 Mutations
 - 3.7 Comptes 2025
 - 3.8 Vérificateurs des comptes
4. Approbation du rapport du Comité et des comptes 2025
Décharge du Comité
5. Approbation des activités, budget et cotisations 2026
 - 5.1 Activités 2026
 - 5.2 Budget et cotisations 2026
6. Elections
 - 6.1 Réélection (tous les 3 ans)
Fabienne Pittet – élue en 2023
Christian Fischer - élu en 2023
Patrick Golaz – élu en 2023
 - 6.2 Vérificateurs de comptes
Philippe Deval
Alain Hugli
7. Divers
 - 7.1 Informations sur le nouveau clubhouse en construction

1. Ouverture de la séance

Le Président ouvre la séance à 19h.10 en souhaitant la bienvenue aux membres présents.
Rétrospective en photos des activités 2025. Vidéo appréciée et applaudissements de l'Assemblée.
Lecture de l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté ci-dessus.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 21 mars 2025

La lecture du PV n'étant pas demandée par l'Assemblée, le Président le soumet au vote. Le PV 2025 est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports du Comité

3.1 – Comité – rapport du Président

4 régates et 4 soirées ont été organisées et ont rencontré un vif succès mais la fréquentation du clubhouse est en légère baisse.

Le Comité s'est réuni à 5 reprises plus deux réunions avec la SCOPE au sujet du nouveau clubhouse.

- Challenge Bouveret – 13 participants.
- Site Instagram pour la SNPI, lien à prévoir
- Informations aux clubs alentours doivent être complétées
- Sortie à Evian

3.2 – Site internet – www.snpi.ch

Marc Pulfer, webmaster, étant excusé, Sébastien nous donne les informations reçues :

- Le site SNPI est bien utilisé + 20% de visiteurs par rapport à l'an passé
- Challenge Bouveret – toutes les informations sont en ligne sur le site
- Toute suggestion est à envoyer à Marc Pulfer (pulfer@snpi.ch)

3.3 – Régates

Jean-Philippe nous informe qu'en général 10 bateaux sont inscrits pour les régates mais qu'en tout 18 bateaux différents ont participé à l'une ou l'autre des régates.

Le vainqueur 2025 de toutes les régates est Pierre Monachon.

Quant au challenge Bouveret, c'est Philippe Riccardi qui est arrivé en tête.

Pour 2026, les compteurs sont remis à zéro.

Jean-Philippe remercie tous ceux qui l'ont aidé dans la préparation de ces régates.

3.4 – Sortie annuelle du club

Sortie à Evian, 3 voiliers et un bateau moteur. 10 personnes étaient présentes. Apéro offert par la SNPI. Repas au restaurant Le Franco-Suisse. Temps mitigé durant tout le week-end mais très bonne ambiance à la satisfaction de tous.

3.5 – Clubhouse

Christian Fischer nous informe que le chiffre d'affaires est inférieur de 16% par rapport à l'an passé.

Plus de transparence lors du bilan grâce à l'utilisation de la carte de crédit pour tous les achats ainsi qu'à la séparation du compte « Twint clubhouse » (boissons) et « Twint administration » (achat fanions, caution de clés, etc).

Christian a malheureusement constaté le vol d'une table et de deux bancs qui étaient sous la tente.

3.6 - Mutations

Fabienne Pittet, secrétaire, informe que notre société compte, au 31 décembre 2025, 123 membres actifs.

10 membres ont démissionné dont 3 décès et 2 membres ont été exclus suite au non-paiement de leur cotisation et 11 nouveaux membres ont été admis dans le courant de cette année.

Cordiale bienvenue à tous ces nouveaux membres.

3.7 – Comptes 2025

Franziska Wagner, trésorière, nous informe que le clubhouse a généré un bénéfice de CHF 2006.25 alors que les diverses activités ont engendré des dépenses pour CHF 1'475.49. Le bénéfice 2025 est donc de CHF 530.76.

3.8 – Vérificateurs des comptes – MM Deval et Huegli

M. Alain Huegli nous en donne lecture. Selon le rapport de révision, les deux réviseurs ont vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Ils confirment :

- que les comptes annuels ont été établis conformément aux justificatifs qui leur ont été présentés.
- que le compte d'exploitation du 1.1. au 31.12.2025 présente un bénéfice de CHF 530,76 et que le bilan au 31.12.2024 présente un capital de CHF 107'409.24.
- que les comptes annuels arrêtés au 31.12.2024 donnent une image fidèle de la situation financière de la SNPI.

Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes annuels 2025.

Le président remercie tous les membres du Comité ainsi que les vérificateurs de comptes pour le travail accompli durant cette année.

4. Approbation du rapport du Comité et des comptes 2025

Les rapports des différents responsables du Comité ainsi que les comptes 2025 sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Ce vote donne donc décharge au Comité.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

5. Approbation des activités, budget et cotisations 2026

5.1 Activités 2026

Le Président donne lecture du calendrier des manifestations 2026 (le programme a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation à l'AG)

Samedi 30 mai	Régate de printemps
Samedi 13 juin	Soirée clubhouse
Jeudi 25 juin	Inauguration nouveau clubhouse
Samedi 27 juin	Régate d'été
Samedi 15 août	Régate Plein Soleil et soirée grillades au port
Samedi 5 et dimanche 6 septembre	Sortie SNPI moteurs et voiliers à Evian
Samedi 12 septembre	Soirée raclette au clubhouse
Samedi 26 septembre	Régate d'automne
Samedi 7 novembre	Soirée de clôture 2026
Vendredi 12 mars 2027	Assemblée générale 2026

Le calendrier des manifestations est accepté à l'unanimité.

5.2 Budget et cotisations 2026

Pour le budget 2026, Franciska Wagner, prévoit une augmentation des frais administratifs de 10%.

Investissement de CHF 20'000.- pour le nouveau clubhouse

Cotisation CHF 50.- et droit d'entrée CHF 100.- maintenus pour 2026.

Ces différents points sont acceptés à l'unanimité.

6. Elections - réélections - démissions

6.1 Réélections tous les 3 ans

Fabienne Pittet, Christian Fischer et Patrick Golaz réélus par acclamation.

6.2 Vérificateurs de comptes

Pierre-Emmanuel Volpert et Gay Gérald se sont proposés. Merci à eux.

7. Divers

Nouveau clubhouse

Sébastien Auger nous présente les plans de la nouvelle construction en bois qui comprendra le nouvel espace clubhouse environ 43,5 m2 et l'espace pour le garde-port.

L'inauguration aura lieu le 25 juin 2026.

Côté pratique :

- La SCOPE construit et la SNPI exploite le clubhouse
- La SNPI participe à hauteur de CHF 20'000.- pour achat vaisselle pour 50 personnes et pour aménagement intérieurs et extérieurs.
- A la place de clés il y aura des badges nominatifs (CHF 100.- de caution par badge)
- Les locataires pourront aussi avoir un badge via leur bailleur ou en devenant membre SNPI
- Les visiteurs n'auront pas accès au clubhouse

- La location du clubhouse a été augmenté à CHF 500.-. A voir si, dès 2027, nous augmentons la cotisation. A ce propos, un membre s'y oppose.
- Si bénéfice des ventes de boissons du clubhouse supérieur à CHF 4'500.- (50% SNPI et 50% SCOPE). Si inférieur, le bénéfice reste à la SNPI. Ceci sera réévalué dans 3 ans.
- Location du clubhouse hors saison sera géré par la SNPI.
- Tables, chaises, frigos seront déménagés.
- La tente sera démontée.

Questions

- Valérie Dini demande si des caméras de surveillance dans le port sont prévues.
La SNPI n'a pas fait de demande dans ce sens et la SCOPE ne l'envisage pas.
- Christian Monié demande s'il faut demander une autorisation à la commune pour un système d'alarme ?
La SNPI demandera à la SCOPE au moins pour le clubhouse.
- Bernard Flaction souligne que les WC doivent être fermés au public (porte extérieure).

Fanions de la SNPI en vente CHF 30.-/pce

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie l'Assemblée et lève la séance à 20h30.

Le Président de la SNPI
Sébastien Auger

La secrétaire
Fabienne Pittet

Annexe : liste de présences et budget

Pour rappel

Composition du comité au 21 mars 2025 (la durée du mandat est de 3 ans selon les statuts art. 14)

Président	M. Sébastien Auger	réélu en 2024
Secrétaire	Mme Fabienne Pittet	réélue en 2026
Caissier	Mme Franziska Wagner	élue en 2024
Responsable régates	M. Jean-Philippe Jobé	réélu en 2025
Responsable clubhouse	M. Christian Fischer	élu en 2026
Webmaster	M. Marc Pulfer	réélu en 2025
Membre	M. Patrick Golaz	réélu en 2026